

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE GUIDAGE (F.I.G)

Arrêté du 2 mai 2011.

Objectifs

Se former à la conduite d'un véhicule de guidage, connaître, appliquer, respecter la réglementation relative au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport et être capable de mettre en œuvre dans des conditions de sécurité optimales un arrêté préfectoral d'autorisation de circulation d'un transport exceptionnel.

Public

Conducteur âgé de 21 ans minimum à l'entrée en formation et être titulaire du permis de conduire des catégories A et B en cours de validité, libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route, de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1).

Pédagogie et Moyens matériels :

- Enseignement théorique
- Enseignement pratique
- Véhicules : motocyclettes de 34 CV, voitures pilotes ;
- Autres moyens : aires de manœuvres, plateau maniabilité, salle de cours équipées ;
- Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : "feuilles d'emargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur".

Programme

63 Heures / 9 Jours

Thèmes	Intitulés	Durée
	Accueil et Présentation de la formation	01h00
1	<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement en sécurité d'un convoi avec pratique de la conduite individuelle- Les fondamentaux de la sécurité- Les liaisons radios	42h00
2	<ul style="list-style-type: none">• La réglementation applicable au transport exceptionnel- Les caractéristiques techniques et réglementaires- Le code de la route spécifique au transport exceptionnel- La réglementation sociale	06h00
3	<ul style="list-style-type: none">• Le respect de l'itinéraire prescrit- La préparation des moyens- L'itinéraire- La stratégie de déplacement- Les contrôles et sanctions	07h00
4	<ul style="list-style-type: none">• La gestion du risque accidentel- La forme physique du guideur en situation de conduite- La sécurité routière- Les forces qui s'appliquent aux masses en mouvement- Le comportement en situation d'urgence	03h30
	Test d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage	03h30
	Durée totale du stage	63 h

Validation

Livret de formation et Attestation F.I.G. valable 5 ans.